

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Attribution de subventions à divers groupements et associations
à caractère scolaire pour l'année 2019

P. J. : - 1 tableau récapitulatif
- 1 projet de délibération

Au-delà des compétences de principe de la Commune dans le domaine scolaire, la Ville de Nouméa accompagne traditionnellement les différents projets éducatifs, contrats d'objectifs, ou projets d'amélioration des conditions d'accueil des scolaires, présentés par les associations ou groupements dont les activités participent activement à la vie éducative.

Pour une parfaite cohésion dans cette démarche, la Ville a arrêté des critères dans l'objectif de garantir une cohérence dans les attributions, à savoir l'aménagement de cours d'école pour un montant maximal de 200.000 F/CFP, l'aménagement des bibliothèques pour un montant maximal de 150.000 F/CFP, l'aménagement des salles de motricité pour un montant maximal de 250.000 F/CFP, ou encore les projets d'école pour un montant maximal de 100.000 F/CFP.

La liste de ces subventions est détaillée dans le tableau ci-annexé.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement de subventions à cinq organismes pour un montant total de 713.812 F/CFP dont 635.020 F/CFP en fonctionnement et 78.792 F/CFP en investissement.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 18 septembre 2019

Le Maire,


Sonia LAGARDE



DEMANDES DE SUBVENTIONS RETENUES - ENSEIGNEMENT

Montant disponible : 2 490 922 F
Montant proposé : 713 812 F
Reste : 1 777 110 F

LIBELLE	OBJET	ANNEE CREATION	MONTANT TOTAL DU PROJET 2019	MONTANT PERCU EN 2018	MONTANT SOLLICITE EN 2019	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
COOPERATIVE DE L'ECOLE SERGE LAIGLE Directeur : Werner STERGIOS	Aide financière pour l'achat de livres de jeunesse		25 940 F	32 164 F	25 940 F	Pas d'autres financements sollicités	Avis favorable La Ville participe aux projets de l'école	25 940 F
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE EMILY PANNE Présidente : Mélanie BERTRAND	Aide financière pour l'achat des livres et le financement de l'équipement de la salle de motricité de l'école		395 200 F	0 F	120 000 F	Pas d'autres financements sollicités	Avis favorable La Ville participe aux projets de l'école	120 000 F
ASSOCIATION DE PARENTS ET AMIS DE PERSONNES HANDICAPEES INTELLECTUELLES – APEI Présidente : Jacqueline BERNUT	Aide au fonctionnement des classes spécialisées au sein de l'établissement. L'IME compte actuellement 72 jeunes âgés de 6 à 20 ans.		502 128 F	459 000 F	510 000 F	Pas d'autres financements sollicités	Avis favorable La Ville participe au fonctionnement des classes spécialisées en faveur d'enfants en situation de handicap 5.400 F / élève handicapé	388 800 F
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MATHILDE BROQUET Présidente : Aurélie IVAMI	Aide financière pour l'achat de jeux à orientation mathématique		100 280 F	100 000 F	100 280 F	Pas d'autres financements sollicités	Avis favorable La Ville participe aux projets de l'école	100 280 F

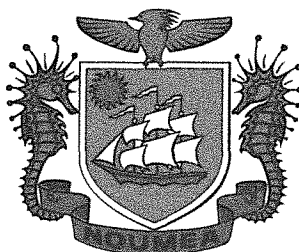
LIBELLE	OBJET	ANNEE CREATION	MONTANT TOTAL DU PROJET 2019	MONTANT PERCU EN 2018	MONTANT SOLLICITE EN 2019	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
COOPERATIVE DE L'ECOLE AMELIE COSNIER Directrice : Lydia LAUNAY	Aide financière pour l'achat de jeux de cour		78 792 F	0 F	78 792 F	Pas d'autres financements sollicités	Avis favorable La Ville participe aux projets de l'école	78 792 F
TOTAL :								713 812 F

DEMANDES DE SUBVENTIONS NON RETENUES – ENSEIGNEMENT

Montant disponible : 2 490 922 F
 Montant proposé : 0 F

LIBELLE	OBJET	ANNEE CREATION	MONTANT TOTAL DU PROJET 2019	MONTANT PERCU EN 2018	MONTANT SOLLICITE EN 2019	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
LYCEE PROFESSIONNEL JOHANNA VAKIE Professeur : Yvonne TEUET	Aide financière pour l'organisation d'un séjour scolaire au Vanuatu du 18 au 25 octobre 2019		424 778 F	0 F	185 778 F	Participation des familles : 150 000 F Vente de boissons et croque-monsieur : 30 000 F Tenue de stand APE : 59 000 F	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2nd degré	0 F
LYCEE DU GRAND NOUMEA Proviseure : Elisabeth ARNAL-BLANC	Aide financière pour un projet d'appariement avec le lycée franco-chilien Claude GAY d'Orson au Chili	-	5 600 000 F	0 F	0 F	Participation des familles : 3 120 000 F Projet d'établissement : 400 000 F Don association Hispano Mundo : 1 550 000 F Don FSE : 150 000 F Autres (MAC, Provinces, Mairies) : 380 000 F	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2nd degré	0 F
DIRECTION DIOCESAINE DE L'ECOLE CATHOLIQUE LYCEE BLAISE PASCAL Directrice : Anne BASILI	Aide financière pour les frais d'hébergement, de déplacements et de restauration à Paris et à Bruxelles engagés pour quatre élèves lauréats du concours Raconte-moi l'Europe dans le Pacifique suite au voyage effectué du 4 au 23 avril 2019	-	344 975 F	0 F	50 000 F	Province Sud : 50 000F Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : 50 000F	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2nd degré	0 F

LIBELLE	OBJET	ANNEE CREATION	MONTANT TOTAL DU PROJET 2019	MONTANT PERCU EN 2018	MONTANT SOLLICITE EN 2019	AUTRES FINANCEMENTS SOLLICITES	OBSERVATIONS	PROPOSITION
LYCEE PROFESSIONNEL COMMERCIAL ET HOTELIER AUGUST ESCOFFIER Chef d'établissement : Olivier TOULOUSE	Aide financière pour la réalisation d'une Période de Formation en Milieu Professionnel en Métropole du 30 juillet au 01 septembre 2019	-	Demande par mail le 29/07/2019	0 F	Demande par mail le 29/07/2019	Demande par mail le 29/07/2019	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2 nd degré	0 F
ASSOCIATION CALEDONIENNE D'AIDE AUX ETUDIANTES	Aide financière pour la mise en route de l'association		Demande par mail le 29/07/2019	0 F	Demande par mail le 29/07/2019	Demande par mail le 29/07/2019	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2 nd degré	0 F
LYCEE JULES GARNIER Coordinateur du projet : Jean-Louis MAGAND	Aide financière à la mise en place du projet "Immersion scientifique et linguistique en Australie"		4 742 694 F	0 F	100 000 F	Etablissement : 300 000F Association des parents d'élève : 250 000 F Vente de gâteaux : 25 000F Province des îles : 500 000F	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2 nd degré	0 F
LYCEE PROFESSIONNEL PETRO ATTITI Professeur : Xavier COLARD	Aide financière pour un projet de voyage en Nouvelle- Zélande pour les élèves de CAP		1 450 000 F	0 F	25 000 F	Etablissement : 250 000F Bénéfices de chantiers : 600 000F Provinces, sud, nord îles : 300 000F Gouvernement, sénat, congrès, communes : 100 000F Participation des familles et accompagnateurs : 108 000F FSE : 92 000F	Avis défavorable La Ville n'a pas vocation à financer des actions au sein des établissements du 2 nd degré	0 F



VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

25 OCT. 2019

CONTRÔLE DE LEGALITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le mardi 22 octobre à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCAION
15.10.2019

DATE D'AFFICHAGE
16.10.2019

Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Christine BELLET
Mme	Chantal BOUYE	M.	Henri OUILLEMON
Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Mme	Françoise SUVE	Mme	Charlène SOERIP
Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Liliane CONDOUMY
M.	Marc ZEISEL	M.	Philippe BLAISE
M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Sonia BACKES
Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	Jean-Claude BRIAULT
M.	Tristan DERYCKE	M.	Jonas TAOFIFENUA
Mme	Martine LAGNEAU	M.	Charles ERIC
Mme	Tuilogona O'CONNOR	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Dominique KORFANTY
Mme	Janine BAJON	M.	Angélo PITO
M.	Kalisito MUSUMUSU	Mme	Dina REY
Mme	Karine DESTOURS	Mme	Mireille LEVY
Mme	Germaine NEWEDOU	M.	Hnadriane HNADRIANE
M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Paule GARGON

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	Christophe OBLED
		Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Laurène CASSAGNE
		M.	Marc MANSEL	M.	Patrick SENS
Nombre de présents	: 34	M.	Daniel LEROUX	M.	Christophe DELESSERT
Nombre de votants	: 44	M.	Dominique SIMONET	M.	Marc DESCHAMPS
(10 procurations)		Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	André WAMO
		M.	Pierre FAIRBANK	M.	Gaël YANNO
		Mme	Valérie LAROQUE	Mme	Isabelle LAFLEUR
		M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Félicia BALLANGER
		Mme	Sabine KAGY		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 22 OCT. 2019

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/113 du 26 février 2019 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2019,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/628 du 17 juillet 2019 portant décision modificative n° 1 du budget principal primitif 2019 de la Ville de Nouméa,

VU la note explicative de synthèse n° 2019/158 du 18 septembre 2019,

La Commission de l'Action Educative et de la Vie des Quartiers entendue en séance du 25 septembre 2019,

Après en avoir délibéré,

DE C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Un crédit de 635.020 F/CFP est prélevé sur le chapitre 65 "Charges de gestion courante", pour être versé aux organismes, groupements et associations suivants :

FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT ET FORMATION

COOPERATIVE DE L'ECOLE SERGE LAIGLE	
Aide financière pour l'achat de livres de jeunesse	25 940 F/CFP

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE EMILY PANNE	
Aide financière pour l'achat des livres et le financement de l'équipement de la salle de motricité de l'école	120 000 F/CFP

ASSOCIATION DE PARENTS ET AMIS DE PERSONNES HANDICAPEES INTELLECTUELLES - APEI	
Aide au fonctionnement des classes spécialisées au sein de l'établissement	388 800 F/CFP

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MATHILDE BROQUET	
Aide financière pour l'achat de jeux à orientation mathématiques	100.280 F/CFP

ARTICLE 2 /

Un crédit de 78.792 F/CFP est prélevé sur le chapitre 204 «Subventions d'équipements», pour être versé à l'organisme :

COOPERATIVE DE L'ECOLE AMELIE COSNIER
Aide financière pour l'achat de jeux de cour

78 792 F/CFP

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

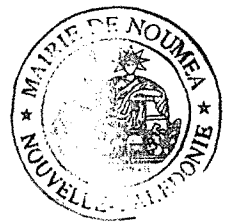
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE **22 OCT. 2019**

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE **24 OCT 2019**

Le Maire,

Sonia La Garde
Sonia LA GARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
D.V.C.E.S (S.V.E.)	- 1
AFFICHAGE	- 1

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le **25 OCT. 2019**
au Commissaire Délégué
~~et notifié~~ **25 OCT. 2019**
et ~~est~~ publié le
est exécutoire de plein droit.



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

25 OCT. 2019

CONTRÔLE DE LEGALITE

Pour le Maire et par délégation,

Kareen Cornaille

Kareen CORNAILLE
2^e adjointe au Maire
chargée de l'administration générale,
des ressources humaines,
des affaires juridiques et de l'informatique